

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287



A.S.B.L.

aison de la laïcité

orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
n°92 Février 2011

Dimanche 6 FÉVRIER
à 12 heures



Repas au profit de la Fête
de la Jeunesse Laïque du Centre

ORLANWELZ

Place Albert 1^{er},16A, 7140 Morlanwelz - Tél. 064 44 23 26

Echos du drink du nouvel-an : Un moment convivial traditionnel

Le samedi 8 janvier, le conseil d'administration de la Maison de la Laïcité avait invité les membres et sympathisants au drink de nouvel-an.

Un moment bien agréable plus que traditionnel, car il permet, au-delà du plaisir d'échanger nos espoirs d'une année heureuse, d'annoncer nos projets pour les jours et les mois à venir.



où les valeurs démocratiques et la liberté d'expression risquent d'être mis à mal si les valeurs que nous prônons et défendons venaient à être remises en cause.

Notre Président, après avoir salué la présence de plusieurs élus communaux qui avaient répondu à notre invitation, a relevé quelques motifs d'inquiétudes liés à l'évolution politique et sociale et a souligné les difficultés que risquent de rencontrer la laïcité face à une Europe



Il a rappelé l'importance de l'expression laïque dans l'ensemble de la société et dans notre entité en particulier et a présenté les activités que notre maison prépare pour les semaines et les mois à venir.



Et elles ne manqueront pas de diversité : café-citoyens, Lundis du Préau, Cinéma des Résistances, art floral, aquarelles, repas à but philanthropique ou non, expositions,...

Chaque « Courrier Laïque » mensuel se chargera d'ailleurs de les détailler.

Les aménagements actuels et futurs que

nécessitent nos locaux - dans la limite de nos moyens budgétaires bien entendu – ont été présentés.



Et c'est en invitant les membres à participer nombreux à nos activités, mais aussi, en les invitant à les faire connaître à leurs amis, voisins et connaissances que cette courte intervention s'est clôturée, mais pas les longues conversations échangées dans la convivialité coutumière à nos réunions.

Ensemble, nous avons formulé le vœu que, dans nos murs, 2011 soit encore plus vivant que 2010.

Cotisation 2011

La cotisation annuelle est fixée à 8 € par membre.
Pour vous conformer à l'obligation bancaire d'utiliser
le format européen, vous pouvez assurer son
renouvellement par versement au
compte IBAN n° BE 76 0682 1971 1895
de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
Avec la mention : cotisation 2011
(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)
Merci d'avance

LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Laurence Maes

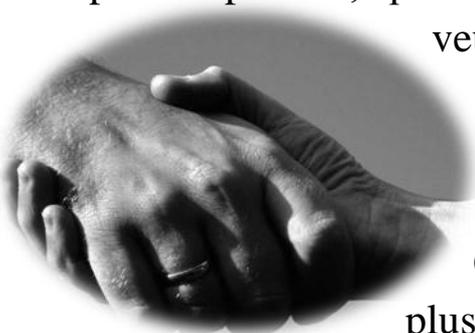
Dans ce numéro

Echos du drink de nouvel an	p.2
Cotisation 2011	p.3
Dans ce numéro	p.4
Vivre ensemble ? oui... mais en démocratie	p.5
17 février : l'après-midi des « Jeudijeux »	p.8
Les Assises de l'Interculturalité...	p.8
Réflexions suscitées par les propos d'Emile Dereux	p.11
Confiance des Belges : Eglise et politique en chute libre	p.13
Lundis 14 et 28 février : atelier d'aquarelles	p.14
Lettre à mes amis laïques...	p.15
Jeudis 10 et 24 février : atelier d'art floral	p.18
Pour une Maison de la Laïcité à Kinshasa	p.19
Soutenons la Fête de la Jeunesse Laïque	p.22
Lundi 21 février : Lundis du préau « Fabrication de la bière et dégustation »	p.24
Jeudi 24 février : Cinéma des Résistances : « 4 mois, 3 semaines et 2 jours »	p.26
Echos des « lundis du Préau » : Wallon-Picard.. et pain perdu ont fait bon ménage	p.27
Dimanche 6 février : Repas de la Chandeleur au bénéfice de la FJL	p.28

Vivre ensemble ? oui... mais en démocratie !

La perception que l'on peut avoir des religions différentes et de la place qu'elles occupent ou qu'elles veulent occuper dans la société fait, depuis longtemps l'objet de réflexions, de colloques et d'ouvrages de personnalités laïques notamment.

Ces préoccupations, qui sont loin d'être négligeables pour tout homme qui se veut libre dans une société démocratique, ne sont pas neuves mais le mélange des civilisations, l'immigration et la mondialisation les ont fortement accentuées depuis 50 ans.



Constatons aussi que le phénomène religieux est de plus en plus présent sur la scène internationale et de plus en plus médiatisé.

Une exposition, en 2007, comme « Dieu, mode d'emploi » fut prolongée avec comme slogan publicitaire « Les religions reviennent ! ».

Nous, laïques, considérons que les religions sont du domaine de la vie privée, donc affaire personnelle hors de la sphère publique.

Il n'en est pas ainsi dans la conception d'un certain nombre de croyants et de représentants des différents cultes.

En temps qu'occidentaux, nous connaissons mieux les conceptions catholiques, protestantes ou juives, mais assez mal celles de l'Islam, religion arrivée plus récemment, notamment dans notre pays, de par les phénomènes migratoires.

Pour les musulmans, le Coran, ce livre saint est présenté comme l'expression de la volonté divine à laquelle l'homme doit se soumettre s'il veut être musulman.

Le rôle attribué à Mohammed est d'avoir été celui qui a recueilli la parole de Dieu ; c'est le « porteur de message ».

En y voyant la volonté de Dieu de s'imposer au monde entier, le courant fondamentaliste voit, dans le djihad, la nécessité impérieuse de combattre les mécréants afin de les soumettre aux règles coraniques, partie intégrante de la loi.

Lorsque les savants religieux musulmans créent à l'aide d'une méthode de déduction et d'interprétation, un système juridique musulman comportant des normes régissant les rapports entre les hommes et les rapports de ces derniers

avec Dieu, définissant que le juste est ce qui est prescrit par cette loi et l'injuste ce qui est condamné par elle, ils sont bien à l'opposé de notre conception des droits de l'homme.

Lorsque la justice ne sert qu'à soumettre l'homme, cela ne peut conduire qu'au maintien, voire à l'avènement d'un régime totalitaire.

Au nom de la tolérance et du respect des convictions philosophiques et religieuses, il serait contradictoire pour nous, de nous déclarer respectueux de la démocratie et des droits de l'Homme et, par ailleurs, de ne pas désavouer les régimes fondés sur la charia, avec ses règles moyenâgeuses de droit et de procédure pénale, omniprésentes dans tous les domaines de la vie privée et publique, sans parler de la place qu'elle réserve, ou plutôt qu'elle ne réserve pas aux femmes.

Les religions à leur origine et jusqu'il y a peu, correspondaient chacune à une certaine aire géographique et culturelle.

A cette échelle, elles se voulaient instruments d'unité et d'harmonie alors qu'elles étaient d'abord et avant tout instrument politique.

Sorties de leur cadre originel, plongées dans la société actuelle de plus en plus multiculturelle, elles ont perdu leur caractère hégémonique et dominant et c'est bien ainsi.

Car chaque fois qu'une religion, qu'une culture ou qu'une idéologie a voulu être dominante, elle a été le ferment ou le complice d'un régime totalitaire.

A côté de cela, les Turcs, les maghrébins pour ne citer qu'eux, qu'ils soient musulmans ou non, vivant dans nos pays occidentaux se sentent souvent déracinés et souffrent de crises identitaires. En plus, ils sont parfois victimes de discriminations à l'embauche, de délit de faciès avec tout ce que cela peut causer comme crispations, frustrations et dérives fondamentalistes.



Est-il possible, pour répondre à ce souci identitaire -
- souci légitime, à ne pas confondre avec le nationalisme -, est-il possible donc pour répondre à ce souci identitaire, mais aussi pour le maintien et le renforcement de nos démocraties, que naisse un Islam réformé, s'opposant à

l'islam des intégristes comme le prône toute une école de musulmans d'Europe autour notamment de Rachid Benzine, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix En Provence.

Ces intellectuels islamistes, marginaux dans le monde de l'islam, y croient et proposent une critique du Coran comme œuvre créée et donc humaine, donc évolutive : un islam de la modernité où les richesses métaphysiques, philosophiques, scientifiques et artistiques reprendront leur place.

Bien sûr, ce sera toujours une religion, mais à l'antipode des objectifs des fondamentalistes qui vivent dans l'utopie de pouvoir restaurer un islam des origines, renforcé par une islamisation du système politique, du droit, de l'économie et de la politique étrangère.



N'oublions pas, nous occidentaux, que nous avons aussi nos intégristes : ils se nomment évangélistes, témoins de Jéhova, membres de l'Opus Dei, gardiens de la congrégation de la foi, créationnistes, adhérents de l'extrême droite. Aucun d'entre eux n'a envie de partager nos valeurs.

Malgré notre volonté de tolérance et de respect des autres, nous devons aussi les combattre, mais avec les armes de la raison, du savoir et du cœur.

Vivre en démocratie n'est pas un acquis inébranlable ; notre engagement laïque doit nous porter à la défendre en prônant une vigilance citoyenne pour empêcher le retour au temps néfaste de l'obscurantisme et de l'intransigeance.

C'est à travers le dialogue et la connaissance de l'autre que nous pourrons y arriver ; encore faut-il qu'un espace de dialogue s'installe.

Que ceux qui s'y rencontrent puisse s'exprimer librement, sans pressions ou menaces extérieures.

C'est à nos institutions démocratiques d'y veiller.

Yvan Nicaise

Le 17 février : l'après-midi des «jeudijeux»



Notre Maison de la Laïcité continue sa collaboration avec « Les amis du livre et du jeu éducatif » ASBL.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à passer ainsi quelques instants de détente et de plaisir.

Cette activité se poursuivra de 14 à 16h30 aux dates suivantes :

17 mars, 14 avril, 12 mai et 9 juin.

Rappelons que cette activité est gratuite est que le café vous est offert.

En décembre 2010, le Comité de pilotage des Assises de l'Interculturalité a déposé son rapport

Cette initiative de Joëlle Milquet, ministre pour l'Égalité des Chances, avait pour objectif de formuler des recommandations pour favoriser la coexistence entre les cultures mais les sceptiques étaient nombreux.

Les Assises de l'Interculturalité ont été lancées en septembre 2009. Les objectifs étaient ambitieux, les enjeux de taille : elles devaient permettre la réussite d'une société alliant diversité et valeurs communes.

Le Comité de pilotage de ces assises regroupait une trentaine de personnes : des scientifiques, des représentants catholiques, juifs, musulmans et laïques.

Rappelons que ce n'est pas la première initiative du genre, les Assises de l'Interculturalité soutenues par Joëlle Milquet succèdent à la Commission du Dialogue Interculturel de 2005 et à la table ronde "Mieux Vivre Ensemble" de 2002.

Le CAL a contribué au Comité de pilotage via la participation active de son vice-président, Jean-Michel HEUSKIN et n'en est pas nécessairement satisfait.

S'il apparaît que le rapport issu de ce comité est une base de discussion intéressante - une de plus -, il faut aussi constater qu'il réserve une place importante aux recommandations visant à satisfaire les revendications des minorités ethniques, religieuses et culturelles et non à la promotion d'un socle de valeurs communes.

Un rapport qui ne rencontre pas l'unanimité souhaitée.

L'unanimité souhaitée par certains fut loin d'être rencontrée et c'est bien ainsi. Les démissions du professeur Guy Haarscher, des députés MR Denis Ducarme et Daniel Braquelaine et enfin celle de Nadia Geerts ne doivent pas nous étonner. Le rapport du comité dit « des sages » des Assises de l'Interculturalité stipule d'emblée que :

« Les trois principes fondamentaux dans une société démocratique que sont l'égalité entre citoyens, la lutte contre le racisme et la xénophobie et l'égalité de l'homme et de la femme « ne sont effectivement pas absolus, ils coexistent avec d'autres principes, ce qui parfois entraîne la nécessité d'une mise en balance. ».

Comment, en tant que laïque et démocrate, pouvoir accepter que les principes d'égalité doivent coexister avec d'autres principes qui eux, ne sont pas vraiment des principes égalitaires !

Accepter cela, au non de la coexistence culturelle ou religieuse, c'est faire un trait sur l'égalité pleine et entière que nous revendiquons à travers des combats que nous menons depuis des dizaines d'années.

Déjà, le 22 septembre 2009, lors de l'émission « Matin première » à la RTBF, Guy Haarscher, philosophe et professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB), déclarait que, pour lui, il faut lutter contre le racisme mais préserver le modèle de laïcité. L'enjeu des Assises de l'Interculturalité est donc important. Il s'agit d'arriver à vivre ensemble *"et, pourquoi pas, que les gens s'aiment et s'apprécient dans nos sociétés"*. S'il n'est pas sûr que cela réussisse, il espère pouvoir y défendre quelques idées fondamentales.

Le philosophe a un regard critique sur notre modèle d'intégration mais il estime que *"peu de pays modernes et démocratiques ont réussi ce type d'intégration"*. Il faut d'abord éduquer les gens, dit-il, éviter le racisme. *"Faire en sorte que nous ne soyons pas dans une sorte de forteresse de l'Europe. Nous devons accueillir*

ceux qui viennent du monde entier et qui respectent les valeurs démocratiques et les droits de l'homme".

Deux conditions indispensables

Pour réussir cette intégration, dit Guy Haarscher, il faut deux conditions: éviter le racisme *"qui existe des deux côtés"* et lutter contre l'intégrisme religieux *"car, quand il y a des problèmes, quand il y a des conflits, quand les gens sont dans une position de vulnérabilité, ils sont captés par des groupes intégristes et il faut l'éviter"*.

La laïcité: un modèle à préserver

Pour ce professeur de l'ULB, le modèle de laïcité est un modèle fondamental. La laïcité est l'état de tout le monde. *"Laos veut dire peuple. L'état est l'Etat de tout le peuple et pas seulement de ceux qui pratiquent une religion ou une autre. Cela a été un grand combat en Belgique contre la domination du catholicisme"*. Il est essentiel, dit-il, que la sphère publique (l'Etat et l'école) reste à distance des pressions religieuses.

Lutter contre le racisme et préserver ce modèle de laïcité, voilà vers quoi il faut se diriger, dit-il, car la laïcité est la liberté pour chacun où *"l'Etat ne prend pas parti en fonction d'un groupe. Mais pour ça, il faut éviter que les religions, d'où qu'elles viennent, ne recolonisent l'Etat"*.

Que constater, depuis la sortie du rapport en novembre 2010

Le bulletin interne du CAL de décembre 2010 fait une mise au point en ces termes :

« Depuis sa sortie, à l'exception des co-présidentes du comité, il y a eu peu de commentaires sur le texte définitif publié y compris au sein du parti de la Vice-première ministre. Il faut donc considérer ce document comme un document parmi tant d'autres et certainement pas comme la référence autour de laquelle la réflexion sur la société interculturelle que nous souhaitons construire pour demain se met en place.

Il ressort de ce rapport que le CAL doit, plus que jamais, réaffirmer ses positions et poursuivre ses combats pour faire progresser les idéaux de justice, d'égalité et de solidarité dans une logique de lutte contre l'exclusion sociale et les discriminations ».

Yvan Nicaise

De la cohabitation sociale à l'intégration dans un Etat impartial

Une brochure abordant ce sujet vient d'être réalisée par le CAL. Cette brochure présente une vingtaine de propositions pour aborder la question délicate des pratiques à caractère religieux dans le cadre de notre quotidien.

Nous avons demandé d'en recevoir des exemplaires qui seront disponibles gratuitement à notre secrétariat.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la date de sa disponibilité.

Réflexions suscitées par les propos d'Emile Dereux dans « Le courrier laïque » de janvier 2011

L'absence de dogmatisme et l'esprit d'ouverture sont des qualités intrinsèques de la laïcité.

L'idée de traiter des laïques de "fondamentalistes" ou de militants "débridés" me paraît exagérée, sinon injurieuse. Sans être antireligieux puisque, en tant que laïques, nous ne nions à aucun le droit de croire ou ne pas croire à l'existence d'un Dieu, nous estimons avoir le droit d'exprimer librement nos opinions, basées sur notre compréhension de la réalité.

Les guerres de religions qui ont ravagé l'Europe n'ont pas été provoquées par les laïques. Les conflits sociaux et les crises économiques qui se répètent jusqu'à nos jours, non plus.

A l'heure de l'exacerbation sans précédent de telles crises, nous avons le devoir de rester vigilants et continuer à défendre nos valeurs fondées sur la Déclaration des Droits de tous les Humains. Nous ne pouvons ignorer la gravité de la situation actuelle qui menace notamment la liberté d'expression, le droit d'exprimer clairement ses opinions, le droit d'avoir un esprit critique et ouvert. L'éducation de la jeunesse menant à un esprit citoyen capable de questionnement, de doute et de responsabilité, est encore à réaliser.

Comme le disait Pierre GALAND en Mars 2007 (Espace de Libertés n° 351) : "il est nécessaire de nous interroger sur le cap qu'il nous faut tenir en vue de relever les défis de la laïcité dans un monde globalisé "...

Stéphane Hessel, 93 ans, résistant et grand militant des droits de l'homme, vient d'écrire un appel urgent : "**INDIGNEZ-VOUS**" pour stimuler des réponses adéquates. « Il s'agit d'appeler à l'éveil des consciences, mais sans agressivité » (Stéphane Hessel, Le Soir du 3 janvier 2011).

Au sein de notre mouvement laïque, où on évite par principe d'adhérer aux dogmes, de raisonner de manière dogmatique, nous exprimons des courants d'opinions et d'approches variées. C'est ce qui nous permet de continuer à débattre ouvertement pour défendre nos valeurs.

L'essentiel est d'abord de **comprendre** exactement ce qui se passe. Heureusement, notre Maison de la Laïcité de Morlanwelz organise des débats et des cafés-citoyens qui informent et ouvrent des débats fructueux où chacun peut prendre la parole. L'augmentation du nombre de participants est enthousiasmante.

Par exemple, le café-citoyen du 15 novembre 2010 en présence de Charles SUZANNE, auteur de « **SCIENCE ET RELIGION** » et de Marcel VOISIN, préfacier et Nicole DECOSTRE, traductrice du livre « **VIVRE SANS DIEU** » de Richard ARONSON fut particulièrement stimulant et informatif.

Le débat a justement complété l'information obtenue en écoutant (le 5 novembre 2010) à l'Institut du Temps Libre à La Louvière, un autre conférencier laïque : Marcel CONRADT, qui parlait de l'influence soutenue et croissante des églises et organisations d'inspiration religieuse au niveau des institutions européennes. De "*lobbies*" ou "*sectes*", les églises ont été promues pour devenir **partenaires** au niveau de l'Europe. Leur rôle **politique** est donc légalisé. Il suffit qu'une organisation soit reconnue par **un seul** état pour que l'Europe le prenne comme partenaire; c'est ainsi que la SCIENTOLOGIE, étant reconnue comme religion par l'Espagne, est devenue partenaire de l'Europe! Un dialogue permanent est établi avec les églises et leurs organisations subordonnées, richement financées, capables de bien préparer leurs dossiers pour pouvoir influencer les décisions politiques de l'Union Européenne. Tandis que la laïcité, sans organisation monolithique, sans idées dogmatiques à imposer, n'est pas appelée à la table de discussion et n'est pas écoutée du tout.

Pour terminer, j'aimerais proposer que notre Maison de la Laïcité invite l'auteur (Caroline Sagesser) du livre: **LE PRIX DE NOS VALEURS. Financer les cultes et la laïcité en Belgique**. Car il est urgent de moderniser notre législation et d'assurer l'égalité entre les différentes organisations financées.

Paméla HIGGINS

La transmission de pensée est-elle une particularité laïque ?

Parmi les réflexions fortes intéressantes et pertinentes de Pamela HIGGINS, nous avons relevé la proposition d'inviter Caroline SÄGESSER à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.

Quelle étonnante coïncidence de pensée !

Lors du Conseil d'administration mensuel de notre maison qui s'était déroulé deux jours avant de recevoir l'article de Paméla, nous avons décidé de prendre contact avec Caroline SÄGESSER pour venir débattre de son livre.

Même mieux, nous voulions aussi inviter Marcel CONRADT dont nous publions, dans ce numéro, la « lettre à mes amis laïques au sens large du ».

Nous vous informerons des résultats de nos démarches.

Voilà donc une belle convergence de pensée et non une croyance infondée appelée télépathie.

Confiance des Belges : Eglise et politique en chute libre

8 % des Belges font encore confiance à l'Eglise, contre 7 % pour les politiques. Voici un an, ils étaient encore 28 % et 17 %, respectivement.

A peine 8 % de la population belge fait encore confiance en l'Eglise, si l'on en croit les résultats d'une enquête menée en juillet dernier par le bureau Ipsos et le consultant Think BBDO. L'enquête a porté sur un échantillon de 1.000 Belges âgés de 18 à 65 ans interrogés à deux reprises, en octobre 2009 et juillet 2010. En octobre 2009, ils étaient encore 28 % à lui faire confiance, affirme le quotidien flamand De Standaard dans une récente édition.

La Flandre affiche un niveau de confiance plus faible (5 %) que la Wallonie (11 %). Le quotidien attribue partiellement cet écart à l'impact des révélations de plaintes impliquant l'ex-évêque de Bruges, Mgr Vangheluwe dans des faits de pédophilie.

Selon Fons Van Dyck, un des responsables de Think BBDO, la méfiance de la population n'est pas seulement alimentée par les scandales des abus sexuels commis au sein de l'église. Elle l'est aussi par la manière dont l'institution a réagi.

Ce sondage révèle aussi que les médias, la police, les banques, la justice, les soins de santé et l'enseignement en prennent pour leur grade au sein de la population. La politique est au plus bas. Elle n'hérite plus que 6 % de confiance, contre 17 % en 2009.

Sources : LeVif.be, avec Belga

Lundis 14 et 28 février : après-midi d'aquarelles dans nos locaux



Les progrès des participants sont remarquables. Beaucoup ne pensaient pas avoir les aptitudes permettant de se lancer dans cette activité créatrice et ils sont enthousiasmés par leur résultat

Ne dit-on pas que pour réussir, il faut oser !

Vous pouvez les rejoindre, soit pour une première approche, soit pour

vous lancer dans l'aventure.

Une partie du matériel est mis à votre disposition (papier, palette, bac de nettoyage, ...) par notre maison.

Cette activité se déroule de 14 à 16h30 et votre participation est de 6 € par séance, café compris. Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut être supérieur à 12 afin de permettre à notre animatrice de dispenser ses conseils.

Anne-Marie André

Pour information, les dates de l'atelier d'aquarelles prévues pour le prochain mois sont fixées aux 7 et 28 mars 2011.

Lettre à mes amis laïques au sens large du terme afin que nous ne puissions plus dire que nous ne savions pas...

C'est sous ce titre interpellateur que Marcel Conrardt, Assistant parlementaire au Parlement européen, s'adressait aux membres de la Maison de la Laïcité de Verviers dans leur bulletin trimestriel n°32 appelé « L'Arrouet ». Cet article est particulièrement intéressant et révélateur. Aussi, après contact dans son auteur, nous le publions dans notre journal, car, **nous aussi, nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas...**

Chers amies et amis,

Il faudra que, très rapidement, nous définissions enfin quelle politique, quelle attitude nous allons adopter au lendemain de la ratification du Traité de Lisbonne et de son article 17. Un texte ratifié par tous nos Etats. Et ce texte, il faut «savoir (le) lire» ...

Il faudra faire face aux nouvelles réalités qui en découlent. Il faudra choisir entre la Lumière dont nous nous réclamons et l'ombre... dans laquelle certains d'entre nous se réfugient parfois.

En effet, l'article 17 (ex 51 du feu Traité constitutionnel que nous avons combattu) est désormais d'application.

Il faut aussi que nous acceptions tous de comprendre qu'à l'Europe, vu sa diversité, les réalités sont autres ... Et ces réalités, tous nos Etats les ont avalisées. Finalement, l'Europe, l'Union européenne est peut-être la construction la plus laïque ... puisqu'elle reconnaît toutes les religions, toutes les églises, toutes les associations non confessionnelles. Toutes sont mises sur un pied d'égalité. Elles sont toutes des partenaires de l'Union... comme nous.

Mais l'Union est aussi la construction la plus démocratique qu'il soit puisqu'elle dialogue avec toutes et tous, croyants ou non croyants, les «avec Dieu» et les « sans Dieu »

« L'union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national (celui de chacun des 27 Etats) les églises et les associations religieuses dans les Etats membres ».

« *L'Union respecte également les statuts des organisations philosophiques et non confessionnelles* { . . . }.

Cela, c'était le traité d'Amsterdam. C'était un article rassurant car tout le monde était mis sur un pied d'égalité.

Mais le Traité de Lisbonne a rajouté un paragraphe lourd de conséquence. Un paragraphe qui pose particulièrement problème à certains d'entre nous. «*Reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces églises et ces organisations* ».



Un dialogue? Voilà bien ce qui peut poser problème à certains de nos amis de la laïcité et membres des associations non confessionnelles. Un dialogue qui ne devrait pas être une découverte car depuis Delors, puis sous Santer, Prodi et Barroso, il est une réalité. Réalité dont vous n'avez peut-être pas tous bien mesuré l'importance. Réalité que certains d'entre- nous ont peut-être niée, réfugiés derrière certitudes et habitudes nationales.

Dans la plupart de nos pays, on votait des lois progressistes, interruption volontaire de grossesse, choix de fin de vie, mariage homosexuel, recherche sur les cellules souches. Nous étions rassurés et nous nous voulions rassurants.

Jusqu'au 30 novembre 2009, cela n'avait finalement guère d'importance, enfin cela n'en avait pas trop car sans base légale, le dialogue restait officieux... Il s'agissait d'une sorte d'anticipation du texte. Depuis le 1^{er} décembre de l'an dernier, jour où le traité de Lisbonne est entré en application, toutefois, «ce dialogue» est devenu contraignant. Contraignant... obligatoire donc!

Contraignant à tous les niveaux: Commission, Conseil et Parlement. Et là, maintenant, nous allons devoir nous positionner et faire un choix. Les Eglises ont fait depuis longtemps le leur. Elles dialoguent avec l'Union et elles s'expriment.

Eh oui, elles s'expriment, et qui plus est, elles



s'en sont donné les moyens financiers et humains. Et voilà le problème, que nous le voulions ou non, le dialogue entre l'Union et les Eglises et organisations religieuses aura bien lieu puisqu'il est contraignant selon le Traité.

Mais, soyez rassurés, il doit également avoir lieu avec les associations philosophiques et non confessionnelles, avec la laïcité. Alors, il faudra qu'elle s'en donne les moyens financiers, il faudra choisir entre le silence et la parole, entre le travail en milieu clos ou un travail ouvert au progrès de l'Humanité en général et de l'Europe en particulier. Comme lors de la Déclaration des Droits de l'Homme, des Constitutions nationales ou la construction des Etats.

Et ce dialogue (contraignant) entre l'Union et les églises, mais avec nous aussi, souvenons-nous en ... il est ouvert à tous les thèmes de société, tous les thèmes politiques: l'écologie, le changement climatique, la flexibilité du travail, la recherche sur les cellules souches, la crise économique.



Alors, mes amies et amis de la laïcité organisée, de la laïcité politique et des organisations philosophiques et non confessionnelles, il nous faut maintenant choisir entre le silence et la parole.

Il faut que nous prenions nos responsabilités, et rapidement car les Eglises sont, depuis longtemps prêtes et actives. Elles proposent aussi et, c'est leur droit, leurs thèmes de discussion.

Et nous, qu'allons-nous faire, qu'allons-nous décider?

Allons-nous nous donner des moyens financiers pour que les idées que nous allons défendre, allons soutenir, soient étoffées ?

L'Europe a ouvert ses portes au dialogue, il y a une grande table avec un nombre illimité de convives et de chaises.

Toutes les « croyances » et les « non croyances » sont invitées.

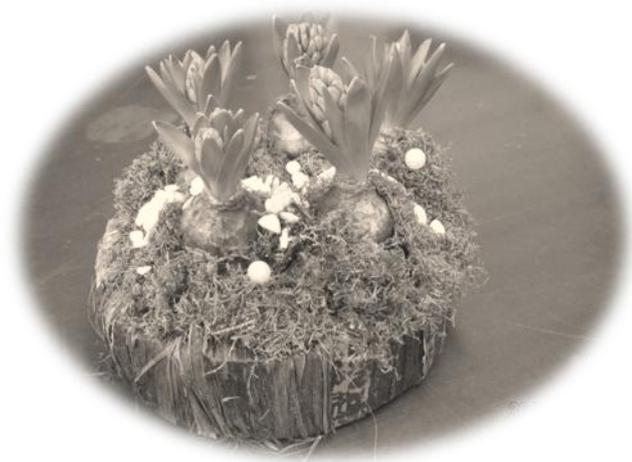
C'est « table d'hôtes » !

Marcel Conrard

Jeudi 10 et 24 février : atelier d'art floral

La saison 2011 a bien démarré.

Les heures restent inchangées : de 10 à 12 heures. Et comme toujours : Ne pas oublier le petit matériel (clous, sécateur, ciseaux, couteau)



La participation aux frais reste fixée à 10€ et comprend les fleurs, le matériel de décoration et le petit café.

Afin de permettre l'achat préalable des fleurs, nous vous demandons de vous inscrire à la Maison de la Laïcité :
064/44.23.26.

Marie-Christine Cuchet

Pour information, les dates de l'atelier d'art floral prévues pour le prochain mois sont fixées aux 17 et 24 mars 2011.

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidie pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous.

Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour une Maison de la Laïcité à Kinshasa Un projet important qui mérite notre soutien

Depuis que l'ex-Congo belge a obtenu, en 1960, son indépendance, 50 ans se sont passés avec les péripéties souvent très douloureuses que sa population a vécues. Nous n'aborderons pas dans cet article ni la période coloniale ni les années Mobutu.

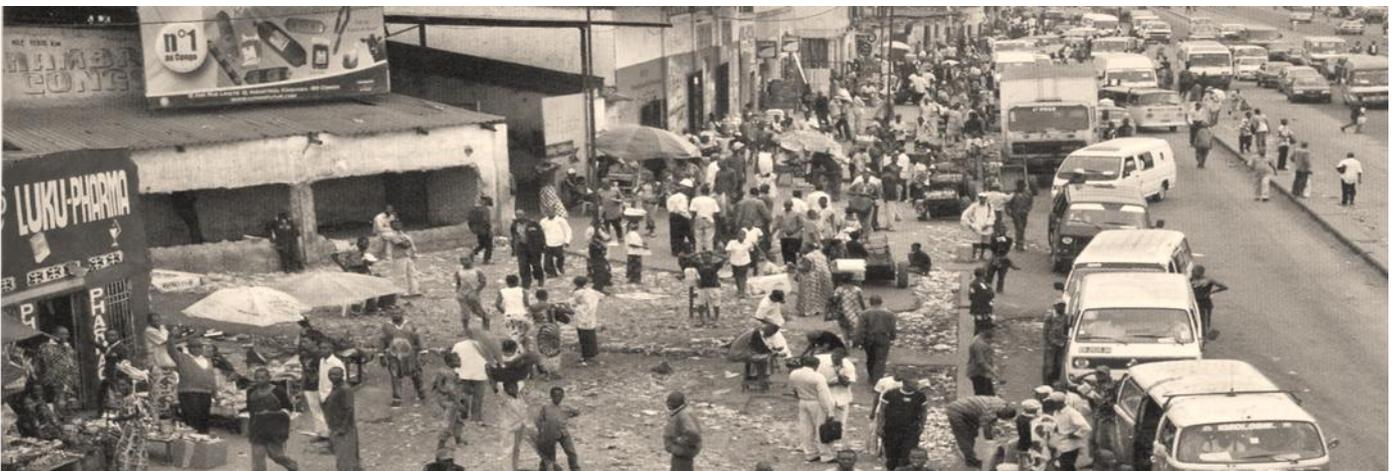
Nous rappellerons simplement l'article 1^{er} de l'actuelle constitution, datant du 18 février 2006, rédigé comme suit :

« La République Démocratique du Congo est, dans ses frontières du 30 juin 1960, un Etat de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social, démocratique et laïc ».

Si la laïcité fut inscrite dans les différentes constitutions que la RDC a connues, c'est grâce à Patrice Lumumba qui fut le Premier ministre de cet Etat.

La laïcité n'est pas pour autant bien installée en RDC. Le réseau confessionnel qui, pendant toute la période coloniale, a reçu le soutien non officiel mais combien important de la Belgique, de son église catholique et du Vatican, a marqué culturellement les habitants de la RDC.

Ce pays en reconstruction reste, juste après le Soudan, en tête des pays les plus vulnérables du monde.



Edwin DE BOEVE, directeur de Dynamo International (1) met en évidence cette dure réalité.

« Avec un secteur de la santé et de l'éducation dans un état lamentable, des pouvoirs publics aux moyens logistiques et financiers insuffisants, des milliers d'enfants vivant dans la rue, plus de 30.000 enfants soldats (estimation de l'Unicef) et près de 80 % de ses 60 millions d'habitants vivant avec moins d'un dollar par jour ».

Il souligne aussi « ...la prolifération des sectes, des « églises de réveil », ces églises pentecôtistes financées par les lobbies conservateurs et religieux nord-américains qui exploitent la conception culturelle traditionnelle africaine qui attache une importance énorme au monde invisible. Au sein de ces églises, la plupart des pasteurs participent à l'accusation de sorcellerie à l'égard des enfants. Ils proposent en guise de rédemption des séances payantes et prières de d'exorcismes, particulièrement cruelles. Fautes d'argent ? Ces « enfants sorciers » sont chassés et parfois assassinés.

Cette peur de l'invisible, du sorcier et de l'enfant considéré comme tel traduit une tension entre tradition et modernité, mais aussi le signe d'une angoisse profonde des Congolais face à leur « destin » ; Congolais qui pensent avoir trouvé un réconfort et une protection auprès des nouvelles églises fondamentalistes ».

Une Maison de la Laïcité « *pour faire vivre et grandir les valeurs humanistes qui nous guident* ».

Voilà le souhait de ceux qui, en RDC, se revendiquent de la laïcité. Ces laïques congolais demandent et sollicitent notre soutien pour que se crée à Kinshasa une « Maison de la Laïcité » qui leur permettra de se regrouper et d'affirmer leur présence au sein de la société civile.

Cette maison comprendrait des bureaux et un équipement collectif : bibliothèque, salles de réunion, services plus spécifiquement destinés aux jeunes (planning familial et orientation scolaire) et une équipe de deux permanents placés sous la direction d'un Conseil d'administration qui aurait pour mission la gestion des biens et la coordination des activités de terrain au quotidien. Cette « Maison de la Laïcité » sera constituée sous forme d'ASBL de droit congolais.

Les partenaires de ce projet

Plusieurs associations laïques ont décidé de soutenir ce projet : L'ONG « Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale », le Centre d'Action Laïque et « la Fédération des Maisons de la Laïcité de la Communauté Wallonie-Bruxelles (FdML)» dont notre maison fait partie.

Il sera fait aussi appel aux associations non confessionnelles belges qui développent (ou souhaitent développer) des projets avec des associations congolaises non confessionnelles ou celles qui souhaitent participer à la promotion de la laïcité dans ce pays.

L'engagement de notre fédération

La FdML de la Communauté Wallonie-Bruxelles a décidé de recueillir les fonds nécessaires à la location de la maison de Kinshasa. Pour soutenir le projet pendant une période de trois ans, elle a ouvert un compte spécial dont voici les références :

Fédération des Maisons de la Laïcité

Compte IBAN : BE60 0357 4050 0970

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don à partir de 40 €.

L'engagement financier de notre maison.

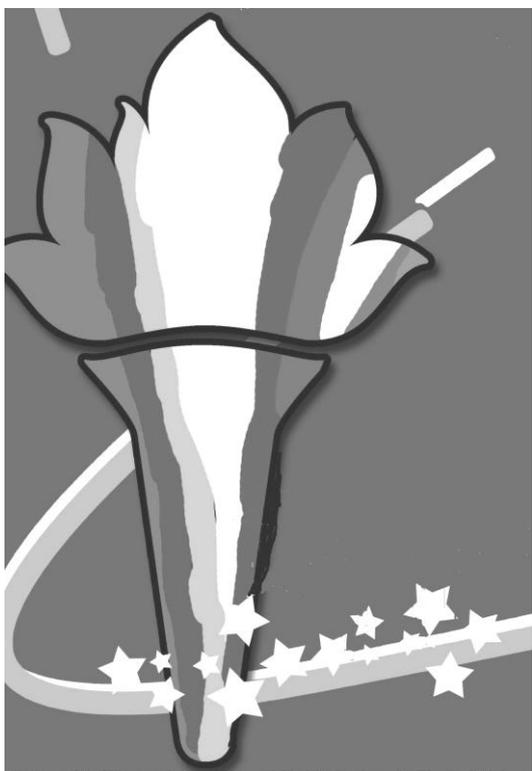
Lors du Conseil d'administration de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, nous avons décidé d'apporter notre contribution pour un montant de 150 € pour l'année 2011. Nos moyens financiers ne sont pas importants, mais si chaque Maison de la Laïcité faisait la même démarche, soit 65 maisons pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'appui apporté à ce projet serait de 9750 €, une somme non négligeable sachant que le budget nécessaire à la réalisation du projet est estimé à 5 500 € par mois afin de couvrir la location d'une maison et les frais de fonctionnement.

Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement de l'évolution de cette importante initiative.

Yvan Nicaise

(1) Magazine Espace de libertés, juin 2010.

Soutenons la Fête de la Jeunesse Laïque



Depuis de nombreuses années, la Maison de la Laïcité de Morlanwelz organise un repas dont le bénéfice est destiné au financement de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre.

Rappelons que la Fête de la Jeunesse Laïque (FJL) est destinée aux adolescents qui, au sortir de l'enfance et de l'école primaire (où ils étaient inscrits au cours de morale laïque), s'apprêtent à entrer dans l'enseignement secondaire.

A l'origine, ces fêtes étaient organisées à l'initiative des sociétés de libre-penseurs et de rationalistes qui souhaitaient compléter l'éducation de leurs enfants.

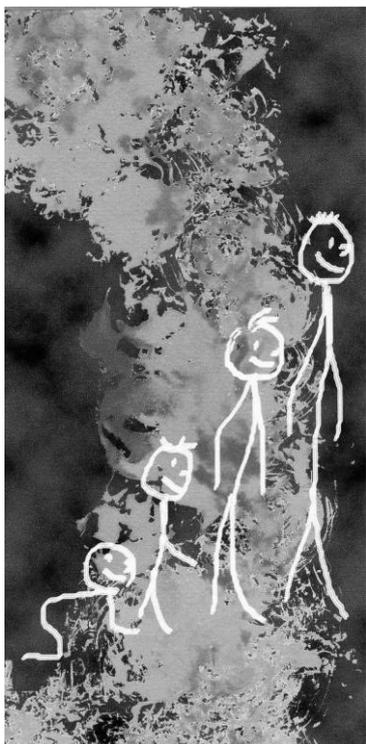
Les FJL ont été instaurées systématiquement à partir de 1964 à Bruxelles et très rapidement en province, notamment dans la région du Centre où la première fête se déroula en mai 1967 au Théâtre de La Louvière.

Cette fête réunit les adolescents, leur famille, leurs amis et les associations laïques organisatrices. Elle est le lieu d'animations récréatives qui marque le passage de l'enfance à l'adolescence. Elle met l'accent sur l'esprit de **tolérance**, de **justice** et de **fraternité** que le jeune a acquis au cours de morale et fait appel à son sens critique.

Les FJL sont organisées chaque année au printemps et des centaines d'enfants de la région du Centre y participent. En 2011, elle se déroulera le dimanche 22 mai dans la salle du Lycée Technique Provincial Maurice Herlemont (Arts et Métiers) de La Louvière.

Pour nous, laïques, cette journée se veut d'abord solennelle et collective.

De tous temps et dans toutes les civilisations, le passage de l'enfance à l'adolescence est l'occasion de fêtes et de réjouissances, autant pour l'enfant que pour sa famille et son entourage.



Cette journée est solennelle, parce que tout passage se doit d'être accompagné d'un rituel mettant en avant les valeurs qui permettent aux hommes et aux femmes de vivre ensemble dans le respect des convictions de chacun.

Elle est collective parce que c'est à travers la prise de conscience de nos différences que nous nous enrichissons et que nous grandissons.

C'est pour ces diverses raisons que nous tenons à célébrer, pour les jeunes mais aussi face à la communauté laïque toute entière, ce passage important qui conduira l'adolescent vers l'adulte de demain.

Le repas du dimanche 6 février 2011 marque notre contribution financière.

Comme chaque année, nous organiserons notre traditionnel repas de la chandeleur dont nous verserons le bénéfice au comité organisateur de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre, comité où notre maison est représentée par votre président.

Réservez dès maintenant.

Nous vous attendons nombreux.

Yvan Nicaise

La laïcité d'aujourd'hui et celle du début du 21^e siècle, c'est une prise de conscience libératrice, c'est l'information et l'éducation des enfants et des adultes, c'est la promotion de l'autonomie et de la maîtrise de l'homme sur lui-même ...

E. Richard



Lundi 21 février à 14h15
Les Lundis du Préau présente
« La fabrication de la bière
artisanale – Dégustation »
Avec Jean-Claude Guyaux



Les habitués des « Lundis du Préau » savent, qu'outre le côté convivial de ces après-midis, nous veillons à présenter des activités diversifiées.

Pour le lundi 21 février, nous avons fait appel à Monsieur Jean-Claude Guyaux, tégestophile, qui nous présentera un exposé avec projection sur les techniques de fabrication de la bière

artisanale mais aussi sur la manière de reconnaître les composantes et les particularités qui donnent aux différentes bières toutes leurs saveurs.

La dégustation fera donc partie de cette conférence et les bières qui vous seront présentées vous seront offertes par notre maison.

Le goûter qui suivra l'activité, pour la modique somme de 2 €, est facultatif.

La tégestophilie, un hobby peu connu.

C'est le fait de collectionner des sous-bocks de bière, ou, par extension, des objets liés à la bière (verres, capsules, bouteilles, publicités, étiquettes...). Il peut également s'agir de tout autre objet dérivé ayant un rapport avec la bière tels les tee-shirts, les casquettes, les publicités, les décapsuleurs à bières, les aimants, etc. Le nom « tégestophilie » vient du latin *teges - tegetis* (la natte : ouvrage fait de brins de matière végétale entrelacés).

Mieux connaître notre conférencier

Jean-Claude Guyaux est un habitant de Saint-Vaast que nous avons rencontré au cours du week end « Wallonie Bienvenue » de 2010 lors de notre exposition.

Il nous a proposé de nous présenter cette conférence. Comme le sujet n'a jamais été abordé au « Lundis du Préau », nous avons immédiatement accepté cette sympathique proposition.

Depuis 11 ans, un petit groupe d'amateurs de dégustation de bière a créé un club, "les compagnons de la Cave" situé actuellement à l'étage du café "Le Tourisme" sur la Grand Place de Binche.

Ces soirées leur permettent de déguster quatre bières une fois par mois (généralement le premier lundi du mois) et de donner leurs commentaires sur celles-ci.

Outre ce club, Jean-Claude "Brasse" également une bière dans le cadre d'un projet pédagogique dans un home de personne handicapée adulte situé à Casteau. Le but social de la création de cette micro brasserie est de faire participer des membres du home à la fabrication de la bière.

Ce groupe de bénévoles s'appelle les "Saugrenus" et brasse +/- 10.000 litres/an (1000l par mois sauf juillet et août) avec comme bière principale "L'Augrenoise" qui se décline également avec "L'augrenette", "L'augrenelle" et une "spéciale de Noël" ainsi qu'une cuvée particulière, la Cuvée des Saugrenus.

Vous trouverez le site de cette brasserie sous www.augrenoise.be.

Voici donc deux occupations dans le monde brassicole qui occupent pas mal de temps et pour compléter cela, il est également tégestophile (mot qui pourra être utilisé dans les mots croisés et dont nous avons donné la signification dans cet article)).

Outre ce monde de la bière, il est également philatéliste dit "averti" et ce depuis 1966 et effectue des compétitions régionales, nationales et se dirige actuellement vers l'internationale.

Une de ces "thématiques" est bien entendu tournée vers la bière, mais aussi d'autres études particulières comme par exemple l'étude des oblitérations et marques postales sur l'entité de Morlanwelz, ainsi que bien d'autres études, mais cela fera sûrement l'objet d'une conférence ultérieure.

Voici donc un aperçu de l'orateur de notre prochaine entrevue.

Dans sa vie professionnelle, Jean-Claude est Gradué en Section Electronique - option robotique, travaille à Belgacon (Technical Support Charleroi – Mons, Telecom Consulting Department) et est chargé de cours en promotion Sociale à l'Ecole Industrielle et Commerciale de Courcelles.

Yvan Nicaise

Le cinéma des résistances

Le Ciné-club de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Jeudi 24 février 2011, à 20 heures



4 MOIS, 3 SEMAINES ET 2 JOURS

un film de Cristian Mungiu

(Roumanie 2006)

Palme d'Or au Festival de Cannes 2007.

Prix du Film Européen 2007.

1987. Otilia et Gabita partagent la même chambre dans une résidence universitaire d'une petite ville de Roumanie, pendant les dernières années du communisme. Otilia loue une chambre dans un hôtel miteux. En milieu d'après-midi, elles vont rencontrer un certain M. Bebe. Gabita est enceinte, l'avortement est illégal et ni l'une ni l'autre n'a eu à faire face à une telle situation auparavant.

Truffé de scènes très fortes, le film est conçu comme un thriller. Cristian Mungiu crée un suspense moral, intime et politique. Otilia et Gabita sont des héroïnes solidaires qui tentent de survivre aux dictatures politique, sociale et morale que fonde la domination des mâles. Mungiu pose la question de la résistance au totalitarisme et nous offre un éloge de la lutte face à la résignation. La critique a reconnu la conception visuelle et sonore du film exprimant le caractère sinistre de la société dans laquelle les personnages doivent apprendre à survivre et la construction quasi diabolique du récit.

P.A.F. : 3 € (une boisson offerte)

Abonnement 12 € pour 5 séances (valable sur plusieurs saisons)

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26

Le 17 janvier dernier : Wallon-Picard ... et « pain perdu » ont fait bon ménage.



Le 17 janvier dernier, les « lundis du préau » ont reçu Jean-Pierre Soumois, professeur retraité de l'Athénée provincial de Morlanwelz qui a invité un public particulièrement nombreux à remonter aux origines du langage et à cheminer, époque après époque, pour mieux comprendre l'évolution qui a conduit aux dialectes wallons et picards actuels.

Un public, pareil aux élèves avides de connaître, s'est pris au jeu du déchiffrement et à la compréhension d'écrits et romans locaux, français central et latin classique pour le plaisir de savoir nos origines, notre histoire et de retrouver



les mots celtiques et non latins que nous continuons à utiliser couramment. Un véritable parcours-découverte de près de deux heures où l'on ne sentait pas le temps passer !



Les échanges et débats se sont poursuivis en dégustant des plateaux de « pain perdu » préparé par Mimie, Jean et Paola, car la culture, cela ouvre l'appétit !

Encore merci à Jean-Pierre pour sa remarquable présentation !



Dimanche 6 février 2011 à 12h00
Dîner de la Chandeleur au profit de
la Fête de la Jeunesse Laïque



Participation : 20 € (- de 12 ans : 10 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Réservation au 064/442326 (Paola)
Confirmation par virement
au compte BE 0682 1971 1895
ou paiement auprès de Paola
Date limite : mardi 1 février

La Maison de la Laïcité : toujours des activités à mini prix.
Pourquoi s'en priver !